

Décision relative à une demande de modification majeure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché d'un produit biocide

N° AMM : FR-2018-0046

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification majeure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché portant sur l'ajout des usages du produit sur les textiles contre les poux, sur les vêtements et la peau contre les moustiques et les tiques et sur les textiles contre les acariens de poussières, la modification du dispositif délivrant la dose requise pour le produit biocide, l'augmentation de la durée de conservation de 18 à 24 mois, l'ajout et la suppression de certains fabricants du produit biocide, le changement du nom du produit ainsi que l'ajout de 186 noms commerciaux pour le produit biocide **SPRAY REPULSIF IR200**,*

de la société

ENVIROTECH

enregistrée sous le numéro

BC-QN044792-19

Vu les conclusions de l'évaluation du 27 janvier 2020,

Considérant que les données de stabilité au stockage de 24 mois ne sont pas conformes. Par conséquent, la demande d'augmentation de la durée de vie du produit ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1, section d du règlement (UE) N°528/2012,

Considérant que l'efficacité du produit n'est pas démontrée contre les tiques présentes en zones tropicales, les moustiques du genre Culex en conditions tropicales, les moustiques du genre Anopheles en conditions tempérées et les poux de tête humains lorsqu'il est appliqué sur les textiles. Par conséquent, le produit ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, point i du règlement (UE) N°528/2012 pour ces usages,

Considérant que l'utilisation du produit conduit à des risques inacceptables lors de l'application sur les vêtements pour lutter contre les tiques pour les enfants de moins de 1 an et sur la peau pour lutter contre les moustiques en zone tropicale deux fois par jour pour les enfants de plus de 6 ans. Par conséquent, le produit ne répond pas au critère de l'article 19, paragraphe 1, section b, point iii du règlement (UE) N°528/2012 pour ces usages,

Considérant que le nombre de pulvérisations nécessaire pour appliquer le produit sur les vêtements pour lutter contre les moustiques et les tiques avec une bouteille de 100 mL est extrêmement élevé. Par conséquent, ces usages sont inapplicables et ne sont pas proposés à l'autorisation.

Considérant que le nombre de pulvérisations pour appliquer le produit sur la literie pour lutter contre les acariens des poussières avec une bouteille de 100 mL et 250 mL est extrêmement élevé. Par conséquent, cet usage n'est pas proposé à l'autorisation.

Considérant que les usages contre les poux lors de l'application sur les textiles et contre les acariens des poussières ne sont pas proposés à l'autorisation. Considérant qu'en application des articles 69.2 et 72.3 du

règlement (UE) n° 528/2012, l'étiquetage et la publicité des produits biocides ne doivent pas induire l'utilisateur en erreur quant à leur efficacité. Par conséquent les noms commerciaux suivants sont refusés : Spray Répulsif Antipoux Vêtement, Spray Répulsif Antipoux Textile, Lotion Anti-poux Vêtement, Lotion Anti-poux Textile, Abatout Anti-poux Spécial Textile, Repul's Anti-poux Spécial Textile, K-overt Anti-poux Spécial Textile, K-Ocide Anti-poux Spécial Textile, vnm anti-poux spécial textile, Spray Répulsif Antipoux 2 en 1 Cheveux & Vêtement, Spray Répulsif Antipoux Cheveux &Textile, Lotion Anti-poux Cheveux & Vêtement, Lotion Anti-poux Cheveux & Textile, Lotion Anti-poux 2 en 1 Cheveux & Textile, K-ocide lotion anti-poux corps et textile, K-Overt lotion anti-poux corps et textile, Abatout lotion anti-poux corps et textile, Repul's lotion anti-poux corps et textile, Répulsif Anti-Poux cheveux et Vêtements, Spray Répulsif Anti-Acarien Textile, Lotion Anti-Acarien Textile, Spray Anti-Acariens spécial literie, Spray Répulsif - STOP AUX ACARIENS, Spray répulsif contre les acariens de poussière, Abatout Anti-Acariens, Repul's Anti-Acariens, K-overt Anti-Acariens, K-Ocide Anti-Acariens, Abatout Anti-Acariens environnement, Repul's Anti-Acariens environnement, K-overt Anti-Acariens environnement, K-Ocide Anti-Acariens environnement, VNM Anti-Acariens environnement, Répulsifs Acariens pour textiles.

Considérant qu'il est nécessaire de suivre les niveaux de résistance des organismes cibles au produit,

Article 1^{er}

La modification majeure de l'autorisation de mise à disposition sur le marché du produit biocide désigné ci-dessus **est accordée** en France. Les nouvelles conditions d'emploi du produit sont précisées en annexe.

Article 2

Il conviendra de mettre en place une veille relative à la résistance des moustiques et des tiques à la substance active IR3535, et de fournir les résultats de ce suivi tous les cinq ans à l'Anses dans le cadre d'un suivi post-autorisation.

Article 3

L'échéance de validité de la présente décision est fixée au 06 avril 2027.

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

A Maisons-Alfort, le

06 MARS 2020



Dr Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés

ANNEXE : Résumé des caractéristiques du produit

Les modifications apportées par la présente décision sont indiquées en italique.

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial du produit

Nouveau nom commercial	SPRAY REPULSIF IR200
Ancien nom commercial	SPRAY REPULSIF ANTIPOUX CHEVEUX
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	<p><i>Spray Répulsif Antipoux Cheveux</i> <i>Lotion Anti-poux</i> <i>Lotion Anti-poux cheveux</i> <i>Abatout Anti-poux</i> <i>Repul's Anti-poux</i> <i>K-overt Anti-poux</i> <i>K-Ocide Anti-poux</i> <i>VNM anti-poux</i> <i>Spray Répulsif Antimoustique Peau</i> <i>Lotion Anti-Moustique Peau</i> <i>Spray Répulsif Antimoustique Peau – Famille</i> <i>Lotion Anti-moustique Peau – Famille</i> <i>Spray Répulsif Anti-Moustique Peau Spécial Rando</i> <i>Spray Répulsif Anti-Moustique Peau Spécial Sport</i> <i>Abatout Anti-Moustique</i> <i>Repul's Anti-Moustique</i> <i>K-overt Anti-Moustique</i> <i>K-Ocide Anti-Moustique</i> <i>Spray Répulsif Antimoustique Peau – Tropicale</i> <i>Lotion Anti-moustique Peau – Tropicale</i> <i>Abatout Anti-Moustique zone tropicale</i> <i>Repul's Anti-Moustique zone tropicale</i> <i>K-overt Anti-Moustique zone tropicale</i> <i>K-Ocide Anti-Moustique zone tropicale</i> <i>VNM Anti-moustique zone tropicale</i> <i>Répulsif corporel Spécial Tropicale</i> <i>Spray Répulsif Antimoustique Vêtement</i> <i>Lotion Anti-moustique Vêtement</i> <i>Spray Répulsif Antimoustique Vêtement – Famille</i> <i>Lotion Anti-moustique Vêtement – Famille</i> <i>Spray Répulsif Antimoustique Vêtement longue Durée</i> <i>Lotion Anti-moustique Vêtement longue Durée</i> <i>Spray Répulsif Anti-Moustique Vêtement Spécial Rando</i> <i>Spray Répulsif Anti-Moustique Vêtement Spécial Sport</i> <i>K-ocide Anti-moustique vêtement</i> <i>K-Overt Anti-moustique vêtement</i> <i>Abatout Anti-moustique vêtement</i> <i>Repul's Anti-moustique vêtement</i> <i>VNM Anti-moustique vêtement</i> CINQ SUR CINQ SPRAY ANTI-MOUSTIQUES VÊTEMENTS <i>Insect Ecran</i> <i>Insect Expert</i> <i>Spray Répulsif Anti-Tique Vêtement</i> <i>Lotion Anti-Tique Vêtement</i> <i>Spray Répulsif Anti-Tique Vêtement – Famille</i> <i>Lotion Anti-Tique Vêtement – Famille</i> <i>Spray Répulsif Anti-Tique Vêtement longue Durée</i></p>

Lotion Anti-Tique Vêtement longue Durée
 Spray Répulsif Anti-Tique Textile
 Lotion Anti-Tique Textile
 Spray Répulsif Anti-Tique Textile – Famille
 Lotion Anti-Tique Textile – Famille
 Spray Répulsif Anti-Tique Textile longue Durée
 Lotion Anti-Tique Textile longue Durée
 Spray Répulsif Anti-Tique Vêtement Spécial Rando
 Spray Répulsif Anti-Tique Vêtement Spécial Sport
 K-ocide Anti-Tique vêtement
 K-Overt Anti-Tique vêtement
 Abatout Anti-Tique vêtement
 Repul's Anti-Tique vêtement
 VNM Anti-Tique vêtement
 Spray Répulsif Anti-Tique – Peau
 Lotion Anti-Tique – Peau
 Spray Répulsif Anti-Tique - Peau – Famille
 Lotion Anti-Tique - Peau – Famille
 Abatout Anti-Tique
 Repul's Anti-Tique
 K-overt Anti-Tique
 K-Ocide Anti-Tique
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Peau
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Peau
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Peau – Famille
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Peau – Famille
 K-ocide lotion insectifuge
 K-Overt lotion insectifuge
 Abatout lotion insectifuge
 Repul's lotion insectifuge
 VNM lotion insectifuge
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Vêtement
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Vêtement
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Vêtement – Famille
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Vêtement – Famille
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique - Vêtement longue Durée
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Vêtement longue Durée
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Textile
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Vêtement longue Durée – Famille
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Textile
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Textile – Famille
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Textile – Famille
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Textile longue Durée
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Textile longue Durée
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Textile longue Durée – Famille
 K-ocide vêtement
 K-Overt vêtement
 Abatout vêtement
 Repul's vêtement
 VNM vêtement
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Vêtement
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Vêtement
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Vêtement – Famille
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Vêtement – Famille
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Vêtement longue Durée
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Vêtement longue Durée
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Textile
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Textile
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Textile – Famille
 Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Textile – Famille
 Spray Répulsif Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Textile longue Durée

Lotion Anti-Moustique Anti-Tique Peau & Textile longue Durée
K-ocide repulsif total corps et textile
K-Overt repulsif total corps et textile
Abatout repulsif total corps et textile
Repul's repulsif total corps et textile
VNM repulsif total corps et textile
Répulsif corporel Anti-tiques
Répulsif corporel Anti-moustiques
Répulsif corporel Moustiques Spécial Vêtements
Spray Répulsif Anti-moustique Peau & Vêtement
Lotion Anti-moustique Peau & Vêtement
Spray Répulsif Anti-moustique Peau & Vêtement – Famille
Lotion Anti-moustique Peau & Vêtement – Famille
Spray Répulsif Anti-moustique Peau & Vêtement longue Durée
Lotion Anti-moustique Peau & Vêtement longue Durée
Spray Répulsif Anti-moustique Peau & Textile
Lotion Anti-moustique Peau & Textile
Spray Répulsif Anti-moustique Peau & Textile – Famille
Lotion Anti-moustique Peau & Textile – Famille
Spray Répulsif Anti-moustique Peau & Textile longue Durée
Lotion Anti-moustique Peau & Textile longue Durée
Spray Répulsif Anti-Moustique Vêtement Spécial Rando
Spray Répulsif Anti-Moustique Vêtement Spécial Sport
Spray Répulsif Anti-Moustique Vêtement Spécial Rando Longue Durée
Spray Répulsif Anti-Moustique Vêtement Spécial Sport Longue Durée
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Vêtement
Lotion Anti-Tique Peau & Vêtement
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Vêtement – Famille
Lotion Anti-Tique Peau & Vêtement – Famille
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Vêtement longue Durée
Lotion Anti-Tique Peau & Vêtement longue Durée
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Textile
Lotion Anti-Tique Peau & Textile
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Textile – Famille
Lotion Anti-Tique Peau & Textile – Famille
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Textile longue Durée
Lotion Anti-Tique Peau & Textile longue Durée
Spray répulsif Anti-Tique Peau et Vêtements Spécial CO
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Vêtement Spécial Rando
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Vêtement Spécial Sport
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Vêtement Spécial Rando Longue
Durée
Spray Répulsif Anti-Tique Peau & Vêtement Spécial Sport Longue Durée

1.2. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	ENVIROTECH
	Adresse	638 HAMEAU DE MAISONNEUVE 42320 SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ France
Numéro de demande	BC-QN044792-19	
Type de demande	Demande de changement majeur	
Numéro d'autorisation	FR-2018-0046	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en première page de la décision	

1.3. Fabricant(s) du produit biocide

Nom du fabricant	MERCK KGAA
Adresse du fabricant	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE
Emplacement des sites de fabrication	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE

Nom du fabricant	FABRICATION CHIMIQUE ARDECHOISE
Adresse du fabricant	1041 CHEMIN DE LA DIGUE DU RHONE 07300 TOURNON SUR RHONE FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	1041 CHEMIN DE LA DIGUE DU RHONE 07300 TOURNON SUR RHONE FRANCE

Nom du fabricant	SAS SPRING
Adresse du fabricant	ZI DU BOIS DE LEUZE 4 RUE BLAISE PASCAL 13310 SAINT MARTIN DE CRAU FRANCE
Emplacement des sites de fabrication	ZI DU BOIS DE LEUZE 4 RUE BLAISE PASCAL 13310 SAINT MARTIN DE CRAU FRANCE

Nom du fabricant	PACOME
Adresse du fabricant	LOT N°17 LA ZIZA 98890 PAITA NOUVELLE CALEDONIE
Emplacement des sites de fabrication	LOT N°17 LA ZIZA 98890 PAITA NOUVELLE CALEDONIE

1.4. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	Ethyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	MERCK S.L.U
Adresse du fabricant	CALLE MARIA DE MOLINA, 40 28006 MADRID Espagne
Emplacement des sites de fabrication	POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES, BARCELONE Espagne

Substance active	Ethyl butylacetylaminopropionate
Nom du fabricant	MERCK KGAA
Adresse du fabricant	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT ALLEMAGNE

Emplacement des sites de fabrication	POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES, BARCELONE Espagne
---	--

2. Composition du produit et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
Ethyl butylacetylaminopropionate	3-[acétyl(butyl)amino]propanoate d'éthyle	Substance active (technique)	52304-36-6	257-835-0	20

2.2. Type de formulation

AL – Liquide prêt-à-l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

3.1. Classification et étiquetage du produit selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Classification	
Catégories de danger	Liquide inflammable, catégorie 3 Irritation oculaire, catégorie 2
Mentions de danger	H226 – Liquide et vapeurs inflammables H319 – Provoque une sévère irritation des yeux
Étiquetage	
Mentions d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H226 – Liquide et vapeurs inflammables H319 – Provoque une sévère irritation des yeux
Conseils de prudence	P210 – Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P264 – Se laver ... soigneusement après manipulation. P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337 + P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Note	

4. Usage(s) autorisé(s)

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Répulsif contre les poux – Application sur les cheveux

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Pediculidae – Poux de tête humain (<i>Pediculus humanus capitis</i>) Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur les cheveux
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Le produit est habituellement appliqué une seule fois par jour. En cas de ré-application, respecter le nombre maximal d'application par jour. Produit prêt à l'emploi : Jusqu'à 1,05 g de produit par traitement pour les adultes. Jusqu'à 0,5 g de produit par traitement pour les enfants (0 à 11 ans). Le traitement doit être réappliqué en cas de lavage des cheveux et au plus tard dans les 48 heures.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Utilisateurs non professionnels.
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Utiliser un traitement pédiculicide avant application du produit. S'assurer qu'aucun pou n'est retrouvé.
- Le produit doit être réappliqué après chaque lavage de cheveux.
- Ne pas utiliser ce produit en continu. Utiliser uniquement en cas de risque d'infestation.
- Réappliquer le produit au moins tous les deux jours sur cheveux propres, secs ou humides ou si les cheveux sont entrés en contact avec l'eau (pluie, baignade...) jusqu'à la disparition du risque d'infestation.
- Bouteille de 100 mL :
 - Adulte et enfants >12 ans : 11 pulvérisations, une à trois fois par jour.
 - Enfants de 1 à 12 ans : 5 pulvérisations, une à trois fois par jour.
 - Nourrisson (<1an): 5 pulvérisations, une à deux fois par jour.
- Bouteille de 250 mL :
 - Adulte et enfants >12 ans : 2 pulvérisations, une à trois fois par jour.
 - Enfants de 1 à 12 ans : 1 pulvérisation, une à trois fois par jour.
 - Nourrisson (<1an): 1 pulvérisation, une à deux fois par jour.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur le visage et le contour des yeux.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation – Application sur vêtements (conditions tempérées)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif prêt à l'emploi pour le traitement des vêtements (coton et polyester) et destiné à protéger l'utilisateur contre les piqûres de moustiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : Culex spp. Aedes spp. Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,6 mg de produit / cm ² Durée de protection : 8 heures en conditions tempérées Les vêtements peuvent être stockés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique avant utilisation jusqu'à 30 jours après application du produit. Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation des vêtements traités.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- En cas de stockage avant utilisation, les vêtements traités doivent être placés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique jusqu'à leur utilisation.
- Bouteille 250 mL : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :
 - Pour les adultes et enfants de plus de 12 ans : 4 par corps de chemise, 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de 2 à 12 ans : 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de moins de 2 ans : 1 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 2 ans.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage #3 – Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation – Application sur vêtements (conditions tropicales)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif prêt à l'emploi pour le traitement des vêtements (coton et polyester) et destiné à protéger l'utilisateur contre les piqûres de moustiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : Aedes spp. Anopheles spp. Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,6 mg de produit / cm ² Durée de protection : 8 heures en conditions tropicales Les vêtements peuvent être stockés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique avant utilisation jusqu'à 30 jours après application du produit. Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation des vêtements traités.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- En cas de stockage avant utilisation, les vêtements traités doivent être placés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique jusqu'à leur utilisation.
- Bouteille 250 mL : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :
 - Pour les adultes et enfants >12 ans : 4 par corps de chemise, 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de 2 ans à <12 ans : 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de moins de 2 ans : 1 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation – Application sur la peau (Conditions tempérées)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : Culex spp. Aedes spp. Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,6 mg de produit / cm ² de peau Durée de protection : 4 heures en conditions tempérées
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit SPRAY REPULSIF IR200.
- Bouteille 100 mL :
 - Adulte et enfants >12 ans : 7 pulvérisations pour la tête, 5 pulvérisations par bras, 2 pulvérisations par main et 8 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 3 pulvérisations pour la tête et par bras, et 4 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.
- Bouteille 250 mL :
 - Adulte et enfants >12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, 1 pulvérisation par main et 2 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour les deux bras et 1 pulvérisation pour les deux jambes, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour le corps, une fois par jour.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur les mains d'enfants de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Appliquer seulement sur la tête, les bras, les mains et les jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur le contour des yeux.
- Appliquer jusqu'à deux fois par jour pour les adultes et enfants de 6 ans et plus.
- Appliquer une fois par jour pour les enfants de moins de 6 ans.
- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 2 ans.
- Si le produit est utilisé en combinaison avec un traitement de vêtement, ne pas appliquer le produit sur la peau plus d'une fois par jour pour les enfants de 2 ans et plus et les adultes.
- Ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Répulsif contre les moustiques – Pulvérisation – Application sur la peau (conditions tropicales)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Moustiques : Aedes spp. Anopheles spp Stade : adulte
Domaine(s) d'utilisation	Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,8 mg de produit / cm ² de peau Durée de protection : 3 heures en conditions tropicales
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit SPRAY REPULSIF IR200.
- Bouteille 100 mL :

- Adultes et enfants >12 ans : 9 pulvérisations pour la tête, 7 pulvérisations par bras, 3 pulvérisations par main et 11 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 4 pulvérisations pour la tête et par bras, et 5 pulvérisations par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 4 pulvérisations pour la tête, 3 pulvérisations par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 2 pulvérisations par jambe, une fois par jour.
- Bouteille 250 mL :
- Adulte et enfants >12 ans : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras, 1 pulvérisation par main et 2 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation pour les deux bras et 1 pulvérisation pour les deux jambes, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour le corps, une fois par jour.

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur les mains d'enfants de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Appliquer seulement sur la tête, les bras, les mains et les jambes.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur le contour des yeux.
- Appliquer jusqu'à deux fois par jour pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans.
- Appliquer une fois par jour pour les enfants de moins de 12 ans.
- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans.
- Si le produit est utilisé en combinaison avec un traitement de vêtement, ne pas appliquer le produit sur la peau plus d'une fois par jour pour les adultes et les enfants de 6 ans et plus.
- Ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 – Répulsif contre les tiques – Pulvérisation – Application sur vêtements (conditions tempérées)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Produit répulsif prêt à l'emploi pour le traitement des vêtements (coton et polyester) destiné à protéger l'utilisateur contre les tiques.
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Tique <i>Ixodes ricinus</i> Stades : adulte et nymphe
Domaine(s) d'utilisation	Application sur les vêtements
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,85 mg de produit / cm ² Durée de protection de 6 heures en conditions tempérées Les vêtements peuvent être stockés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique avant utilisation jusqu'à 7 jours après application du produit. Renouveler l'application après chaque lavage ou utilisation des vêtements traités.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- En cas de stockage avant utilisation, les vêtements traités doivent être placés dans un conditionnement fermé de type sachet plastique.
- Bouteille 250 mL : Appliquer sur le devant des vêtements le nombre de pulvérisations suivant :
 - Pour les adultes et enfants > 12 ans : 6 par corps de chemise, 3 par jambe, 2 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de 2 à <12 ans : 2 à 3 par corps de chemise, 1 à 2 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.
 - Pour les enfants de 1 à 2 ans : 1 à 2 par corps de chemise, 1 par jambe, 1 par manche. Répéter l'opération sur le dos des vêtements.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur les vêtements des nourrissons (<1 an).
- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – Répulsif contre les tiques – Pulvérisation – Application sur la peau (conditions tempérées)

Type de produit	TP 19 – Répulsifs et appâts
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Tique <i>Ixodes ricinus</i> Stades : adulte et nymphe
Domaine(s) d'utilisation	Application sur la peau
Méthode(s) d'application	Pulvérisation
Dose(s) et fréquence(s) d'application	0,6 mg de produit / cm ² de peau Durée de protection : 4 heures en conditions tempérées
Catégorie(s) d'utilisateurs	Non-professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteille de 100 à 250mL en HDPE (pulvérisateur)

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit SPRAY REPULSIF IR200.
- Bouteille 100 mL :
 - Adultes et enfants >12 ans : 7 pulvérisations pour la tête, 5 pulvérisations par bras, 2 pulvérisations par main et 8 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 3 pulvérisations pour la tête et par bras, et 4 pulvérisations par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 2 pulvérisations par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 3 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 2 pulvérisations pour la tête, 1 pulvérisation par bras et par jambe, une fois par jour.
- Bouteille 250 mL :
 - Adulte et enfants >12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, 1 pulvérisation par main et 2 pulvérisations par jambe, 1 à 2 fois par jour.
 - Enfants de 6 à <12 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras, et 1 pulvérisation par jambe, une à deux fois par jour.
 - Enfants de 2 à <6 ans : 1 pulvérisation pour la tête, 1 pulvérisation par bras et 1 pulvérisation par jambe, une fois par jour.
 - Enfants de 1 à <2 ans : 1 pulvérisation pour les deux bras et 1 pulvérisation pour les deux jambes, une fois par jour.
 - Nourrissons <1 an : 1 pulvérisation pour le corps, une fois par jour.

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Ne pas appliquer sur les mains d'enfants de moins de 12 ans.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Lorsque le produit biocide est appliqué sur des enfants de moins de 12 ans, il doit être appliqué par un adulte.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Ne pas appliquer sur le contour des yeux.
- Appliquer seulement sur la tête, les bras, les mains et les jambes.
- Appliquer jusqu'à deux fois par jour pour les adultes et enfants de 6 ans et plus.
- Appliquer une fois par jour pour les enfants de moins de 6 ans.

- Ne pas appliquer sur la peau en combinaison avec des vêtements traités pour les enfants de moins de 6 ans.
- Si le produit est utilisé en combinaison avec un traitement de vêtement, ne pas appliquer le produit sur la peau plus d'une fois par jour pour les adultes et pour les enfants de 6 ans et plus.
- Ne pas appliquer le produit sur la peau sous les vêtements.

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Instructions d'utilisation

- Lire attentivement et bien respecter toutes les restrictions.
- Respecter les doses d'application du produit.
- *La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, etc.) peuvent modifier la durée de protection.*
- Pulvériser uniformément le produit à une distance de 10 à 20 cm en direction de la surface à traiter.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion de risque

- Utiliser dans une zone ventilée.
- Eviter de respirer les vapeurs.
- Ne pas appliquer sur des coupures, des blessures, ou sur une peau irritée.
- Envisager l'utilisation d'autres mesures de protection en combinaison avec un produit répulsif biocides.

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 min. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, contacter le centre antipoison ou consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations: mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Tenir hors de portée des enfants
- Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
- Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- Ne pas stocker à des températures supérieures à 40°C.
- Durée de vie : 18 mois

6. Autre(s) information(s)